

Impacts de la réforme de la formation professionnelle en cours

Vous y préparer - Incidences sur vos pratiques

ADPRH - G

Objectifs de la formation

- ▶ Actualiser les connaissances de tous ceux qui travaillent dans les RH en matière de formation professionnelle.
- ▶ Faire le point, entre la loi du 5 mars 2014 et la future loi 2018, sur les impacts de la Réforme de la formation professionnelle sur l'ingénierie financière des formations des salariés et l'élaboration des plans de formation.
- ▶ Repérer les évolutions à venir, les conséquences pour l'entreprise et les salariés.

A noter : Le projet de loi est en discussion et débattu au Parlement, et la loi sera publiée en septembre.

Ce programme évoluera en fonction de ces avancées.

Public

Responsables et collaborateurs des services formation et gestion des compétences

Responsables administration du personnel

Collaborateurs des services du personnel
Cadres et dirigeants des PME PMI

Niveau et pré-requis

Approfondissement
Avoir une bonne connaissance des dispositifs et circuits de financement de la formation des salariés

Durée

1 jour (7 heures)

Tarifs

820 € HT

Programme de la formation

Introduction

Rappel du document de travail du gouvernement, du grand plan d'investissement, et du contexte social

Photographie de la formation professionnelle aujourd'hui

La logique "d'investissement formation"

Une contribution unique
Des contributions conventionnelles et volontaires
Le dialogue social, la GPEC et le CSE

L'obligation à former

L'entretien professionnel
Le salarié acteur de son parcours
Zoom sur le Conseil en Évolution Professionnelle et le passeport "formation", outils d'aide à l'élaboration de projets d'évolution professionnelle et de formation

La mission qualité des financeurs

et son impact sur les prestataires de formation

L'apparition du CPA

Le Compte Personnel de Formation (CPF)
Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC)
Le Compte de Prévention Professionnelle (C2P)

Des évolutions sur certaines mesures

Bilan de Compétences, VAE,
Période de professionnalisation, CIF...
L'alternance et la taxe d'apprentissage

Le projet de loi 2018

Assurance chômage

Nouveau prélèvement sur la MSAB
Extension du système à d'autres publics

Alternance

Renforcement de la transparence et attractivité
Accroître le nombre de places
Répondre au chômage des jeunes

Formation professionnelle : nouvelle équation, nouveaux acteurs

Calendrier de mise en place et rôle des nouveaux acteurs
Évolution du financement, périodes de transition
Conseils en évolution professionnelle démultipliés et financés
Renforcement de l'accompagnement des personnes dans l'utilisation de leurs droits
Évolutions du CPF : facilités d'accès, Contenus, Intégration du CIF
Disparition de certaines mesures comme la période de professionnalisation
Plan de développement des compétences et impacts sur temps de travail/ temps de formation

Nouvelle étape de la démarche qualité des formations avec la refondation du système de certification et l'assouplissement des modalités de formation

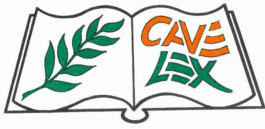
Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en droit de la formation.
Formation inter-entreprises : effectif de 6 à 12 personnes.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.
Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.



Bon de commande d'une action de formation

Articles L 6353-2 et R 6353-1 du Code du travail

Cave Lex S.A.S

27 bis avenue de Lowendal
75015 Paris

L'entreprise :

Adresse :
Code Postal : Ville : SIRET :
Secteur d'activité : Code APE : Effectif :
Responsable de la formation : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :
Au sein de l'entreprise, le dossier est suivi par : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :

Inscrit les participants suivants :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	e-mail

à la formation intitulée :

Les nouvelles pratiques de la formation professionnelle

Durée : jour(s) soit heures Lieu * : Paris Lyon Nantes Autre :

Dates de la formation :

Nature (Cocher la case correspondante)
 Action d'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise
 Action de développement des compétences du salarié

Objectifs et programme Les objectifs et le programme sont détaillés en annexe du présent bon de commande.

Moyens pédagogiques Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Effectif formé : 6 à 12 personnes.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.
Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.

Prix et facturation :

Prix unitaire HT	Nombre d'inscrits	Prix total HT	TVA		Montant Total TTC
			Taux	Montant	
820 €			20,00%		

Paiement par l'entreprise : par chèque joint à réception de la facture

Adresse de facturation si différente :

Paiement par l'OPCA suivant :

Règlement par l'OPCA désigné ci-dessus, Cave Lex SAS agissant pour le compte de l'entreprise pour percevoir directement en son nom les sommes exposées par l'entreprise au titre du présent bon de commande.

En cas de décision négative ou partielle de l'OPCA, le prix total indiqué ci-dessus ou la différence constatée entre ce montant et celui pris en charge par l'OPCA est dû par l'entreprise et payé à réception de facture.

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Personne gérant le dossier de l'entreprise

Prénom et Nom :

Téléphone :

Cachet de l'entreprise

Fait à : Le : ... / ... / 20

Nom et qualité du signataire :

Signature :